

## FAIRE + L'INFINITIF: une approche contrastive

*Darja Damić Bohač*

*Faculté des Lettres, Zagreb*

Quel que soit le niveau des apprenants croatophones de français, la périphrase factitive FAIRE + L'INFINITIF reste une question épineuse et les erreurs de type interférentiel fourmillent. L'analyse contrastive rapprochera les structures différentes des deux langues qui assurent des fonctions équivalentes dans la communication.

Une des difficultés à laquelle se heurtent les apprenants de français et dont il sera question dans cet article est certainement la périphrase factitive *faire* + l'infinitif, construction que l'on rencontre rarement dans les productions libres, orales ou écrites, de nos étudiants qui ont appris le français dans un cadre institutionnel et n'ont pas été scolarisés dans les pays francophones. Apparemment, ceci n'est pas dû au désir de contourner une structure mal maîtrisée parce que même les meilleurs étudiants, ne se rendent pas compte de la difficulté et par conséquent, ne peuvent pas identifier l'erreur. Comment pourraient-ils alors juger de la grammaticalité ou de l'acceptabilité des énoncés qu'ils ont produits et comment pourraient-ils corriger ces énoncés? Par exemple, à l'âge de trois ou quatre ans,

\*ils ont opéré les amygdales,

alors qu'ils ont été opérés des amygdales, ou se sont fait opérer des amygdales. Certains même ont été transportés d'urgence à l'hôpital et

\*ont opéré l'appendice,

alors qu'ils ont été opérés de l'appendicite ou se sont fait opérer de l'appendicite.

Puisque la langue croate ne connaît pas cette construction, il serait facile d'imputer de telles erreurs aux interférences de la langue maternelle, d'autant plus que ces emplois erronnés sont très fréquents même chez des apprenants plus avancés. On pourrait s'attendre à ce que les apprenants, à mesure qu'ils avancent dans leur programme, finissent par assimiler cette structure, sans avoir consciemment recours à la règle, mais tel n'est pas le cas. Leurs énoncés continuent à échapper à tout jugement gramma-

tical intuitif ou par référence aux règles. C'est la persistance de ces erreurs à l'écrit qui est la plus inquiétante, car à l'écrit il est beaucoup plus facile d'exercer un contrôle normatif puisque l'apprenant a le temps de réfléchir, d'être concentré autant sur la forme que sur le message, et de faire surgir les mécanismes qui permettent de passer des exercices correctement exécutés et qui ont dû fixer par sur-apprentissage les structures, à des productions libres dans lesquelles ces structures seront utilisées correctement.

Et la question qui se pose à chaque fois est de savoir pourquoi les règles supposées connues n'ont pas été appliquées?

Les grammaires françaises pédagogiques, normatives, descriptives, fonctionnelles et autres, ainsi que les dictionnaires de linguistique et des difficultés de la langue française n'attachent pas la même importance à la périphrase factitive. Quelques considérations se recoupent telles que les définitions, la place et la construction de l'agent. Certains auteurs apportent d'autres remarques indispensables à la compréhension du problème.

Ainsi *La nouvelle grammaire du français*<sup>1</sup> parmi les sous-classes de verbes déterminées selon le sens distingue les verbes factitifs qu'elle définit de la manière suivante: "certains verbes transitifs peuvent s'employer avec deux sens: ils indiquent soit que le sujet accomplit lui-même une action, soit qu'il la fait faire. Dans ce deuxième cas, on dit qu'ils sont employés comme verbes factitifs. La phrase suivante: *Le propriétaire a abattu une cloison*, peut signifier soit qu'il a lui-même jeté à bas la cloison, soit qu'il l'a fait abattre par des ouvriers. Un verbe au sens factitif peut être remplacé par l'auxiliaire *faire* suivi du verbe à l'infinitif. Au contraire, un verbe comme *manger* n'est jamais factitif."

Outre ces verbes employés implicitement comme factitifs et que *Le bon usage*<sup>2</sup> appelle aussi causatifs, le français peut recourir aux suffixes *-(i)ser*, *-(i)fier*<sup>3</sup> qui apportent une valeur factitive: *neutraliser*, *vitriifier*, *monopoliser*, *scolariser*, *utiliser*, *américaniser*, *marginaliser*, *pasteuriser*, *neutraliser*, *cocufier* (fam.), *personnifier*, *russifier*, *statufier*, *rarefier*, *synthétiser*.

Le verbe *faire*<sup>4</sup> est un semi-auxiliaire<sup>5</sup> lorsqu'il transforme l'infinitif de n'importe quel verbe en verbe factitif, même *faire* lui-même: *L'opium fait dormir. Il fait faire ses costumes à Londres*.

La périphrase factitive<sup>6</sup> ainsi formée est de sens causatif: *Je ferai venir cet homme* signifie que *je ferai en sorte qu'il viendra, je serai cause qu'il viendra*. L'infinitif qui

<sup>1</sup> J. Dubois, R. Lagane, *La nouvelle grammaire du français*, p. 118.

<sup>2</sup> M. Grevisse, *Le bon usage*, p. 1127.

<sup>3</sup> Cf. M. Grevisse, *Le bon usage*, pp. 127, 221, 222; *Dictionnaire de linguistique*, p. 79.

<sup>4</sup> Cf. M. Grevisse, *Le bon usage*, p. 1127.

<sup>5</sup> La *Grammaire du français classique et moderne* ne parle pas de l'auxiliaire, mais du régent *faire*, p. 316.

<sup>6</sup> Cf. M. Grevisse, *Le bon usage*, p. 1196.

suit *faire* et qui a son propre sujet est le prédicat<sup>7</sup> de la proposition infinitive: *Je fais entrer les étudiants.*

*Le français au présent*<sup>8</sup> fait remarquer que dans la proposition infinitive le sujet doit obligatoirement suivre le verbe: *Il faut faire travailler Patrick.*

*Le bon usage* rappelle également que le participe passé *fait* est invariable<sup>9</sup> lorsqu'il forme avec l'infinitif une périphrase factitive, parce qu'il fait corps avec cet infinitif: *La secrétaire que j'ai fait entrer dans cette société, que j'ai fait engager. Les fruits que j'ai fait macérer dans l'alcool.*

La *Grammaire Larousse du français contemporain* constate que la construction du verbe à l'infinitif est modifiée par la présence de l'auxiliaire causatif *faire*. Trois cas sont examinés:<sup>10</sup>

1. L'infinitif est un verbe non pronominal.

a) Verbes intransitifs (*naître, mourir, aller, tomber...*) - l'emploi de *faire* causatif "ajoute un personnage à l'action": *Paul tombe et Pierre fait tomber Paul.*

b) Verbes transitifs - l'emploi de *faire* causatif "enrichit le verbe d'un complément supplémentaire": *Paul apprend sa leçon. Je fais apprendre sa leçon à Paul.* Le verbe *apprendre* n'admet qu'un complément, alors que *faire apprendre* admet deux compléments.

c) Verbes transitifs - en emploi simple ils admettent deux compléments (type *donner*), précédés de *faire*, ils en admettent un troisième:

Paul donne un livre à Albert.

Je fais donner à Albert un livre par Paul.

Le causatif *faire* peut servir d'auxiliaire à lui-même:

*Il fait faire ses devoirs par un romancier.*

2. L'infinitif est un verbe pronominal. Introduit par *faire* le verbe pronominal connaît des variations de forme. Il peut:

a) garder son pronom de conjugaison:

La violence du choc et la frayeur avaient fait s'évanouir Isabelle (*Gautier*)

Lorsque vous avez tenté personnellement de le faire s'approcher de vous son image s'est délabrée (*Butor*).

b) ou perdre son pronom de conjugaison:

*Dites avez-vous fait envoler de ces branches quelque aigle monstrueux?* (*Hugo*).

Le verbe a perdu sa marque distinctive de pronominal. L'alternance entre les formes verbales est possible:

<sup>7</sup> Cf. id., p. 1277.

<sup>8</sup> A. Monnerie, *Le français au présent*, p. 62.

<sup>9</sup> Cf. *Le bon usage*, p. 1340.

<sup>10</sup> Cf. *Grammaire Larousse du français contemporain*, pp. 326, 327.

*s'envoler / faire s'envoler / faire envoler*

Selon la *Grammaire Larousse du français contemporain*<sup>11</sup> "il semble que, lorsque le pronom de conjugaison *se* n'est plus senti comme autonome, la forme pronominale puisse perdre sa marque après *faire*."

3) L'auxiliaire causatif *faire* est employé pronominalement et prend la marque *se*, et en tant que pronominal introduit l'infinitif.

Dans un silence se fait entendre le bruit d'un verre que l'on repose sur une petite table (*Robbe-Grillet*).

J'ai compris que tout ce qu'il cherchait, espérait depuis un moment, c'était de se faire descendre (*Cl.Simon*).

*Se fait entendre* a le sens de *est entendu*; *se faire descendre* de *être descendu*.

Pour illustrer la valeur passive de l'infinitif introduit par *se faire*, A. Monnerie<sup>12</sup> propose l'exemple suivant:

*Il s'est fait injurier par la foule.*

Le *Dictionnaire de linguistique* définit le causatif, ou factitif<sup>13</sup>, comme "une forme verbale qui exprime que le sujet fait en sorte que l'action ait lieu, au lieu de la faire directement lui-même". *Pierre a fait construire par un entrepreneur une maison dans la banlieue lyonnaise*, le sujet grammatical de la phrase est Pierre; mais l'agent (l'actant) de construire est spécifié (c'est un entrepreneur). L'agent peut également ne pas être spécifié: *Pierre a fait construire une maison*. Le causatif peut être exprimé en français:

1) par le verbe *faire*,

2) par le verbe transitif lui-même (*Pierre construit une maison dans la banlieue lyonnaise*),

3) par les suffixes *-(i)fier* et *-(i)ser*: *rarefier*, *synthétiser*.

La *Grammaire du français classique et moderne*<sup>14</sup> ne parle pas de l'auxiliaire, mais du régent *faire* et traite la place de l'agent. L'agent est un substantif nominal. Le verbe régent est *faire*:

1. L'infinitif n'a pas de complément - le substantif agent est placé après lui:

*Ce bruit fit se retourner mon père.*

2. L'infinitif a un complément d'objet ou un complément essentiel, le substantif lui est postposé et il est introduit par la préposition *à* ou *par*.

*Cela fit dire à mon père qu'il fallait agir autrement.*

Le nom de Bonaparte a fait, derrière ses lunettes, lever les yeux au voisin, qui s'est arrêté d'écrire. (*Aragon*)

<sup>11</sup> Id., p. 327

<sup>12</sup> Cf. *Le français au présent*, p. 131.

<sup>13</sup> *Dictionnaire de linguistique*, p. 79.

<sup>14</sup> Cf. R. L. Wagner, J. Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, p. 316.

L'agent est un pronom. Le verbe régent est *écouter, entendre, voir, sentir, laisser, faire*.

1. L'infinitif n'a pas de complément, le pronom atone qui représente son agent est antéposé au verbe régent:

Il l'a fait travailler.

2. Si l'infinitif a un complément d'objet ou un complément essentiel, la construction de l'agent reste la même.

Avec les verbes *se laisser, se faire*, l'agent de l'infinitif est introduit par les prépositions<sup>15</sup> *par* et *de*:

Il se laisse guider par son intuition.

Il se fait aimer de tous.

Le *Dictionnaire des difficultés de la langue française*<sup>16</sup> signale que lorsque *faire* est suivi d'un infinitif qui a un complément d'objet direct, on emploie les pronoms *lui, leur* (et non pas *le, la, les*): *Faites-lui boire son lait. On leur a fait manger leur soupe. Je leur ai fait parler le français (mais Je les ai fait parler français, parce que "parler français" est considéré comme une locution verbale). Le même dictionnaire rappelle également qu'on peut dire aussi bien: Je les ai fait changer d'avis, de vitesse, de place, que je leur ai fait changer d'avis, de vitesse, de place. Cette chanson le faisait songer à jeunesse. Cette chanson lui faisait songer à sa jeunesse.*

Le *Dictionnaire des difficultés* prévient également qu'après *faire*, l'emploi du pronom réfléchi<sup>17</sup> est facultatif, qu'il s'omet le plus souvent: *On le fit coucher ou se coucher. Il le fit asseoir devant lui (ou s'asseoir) et qu'il faut faire attention à l'équivoque, car Il le fit arrêter n'a pas le même sens que Il le fit s'arrêter.*

Le *Code du français courant* compare les trois auxiliaires *faire, laisser, voir* qui expriment trois différents types de participation du sujet Paul au procès "payer" accompli par Jean.<sup>18</sup>

1. Dans *Paul a fait payer ses dettes par Jean* Paul a exercé sa volonté sur Jean. *Faire* est auxiliaire de participation factitive ou causative.

2. Dans *Paul a laissé payer ses dettes par Jean* Paul s'est abstenu d'empêcher le procès, alors qu'il l'aurait pu. *Laisser* est auxiliaire de participation tolérative.

3. Dans *Paul a vu payer ses dettes par Jean* Paul est présenté comme non en mesure d'influer sur l'exécution du procès dont il bénéficie. Le verbe *voir* exprime la non-ingérence et n'a pas de nom grammatical homologué.

Dans ces trois exemples Jean aurait pu être introduit également par la préposition *à*. Il est à signaler aussi qu'aucun de ces trois auxiliaires n'a gardé son sens habituel.

<sup>15</sup> Cf. id., p. 317.

<sup>16</sup> Cf. *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, p. 169.

<sup>17</sup> Cf. id., p. 170.

<sup>18</sup> Cf. H. Bonnard, *Code du français courant*, p. 243.

Alors que très peu de mots peuvent être insérés entre *fait* et *payer* (\* *Paul a fait Jean payer*), il est possible de séparer le verbe *laisser* de l'infinitif qui le suit (*Paul a laissé payer Jean. Paul a laissé Jean payer*).

Si l'infinitif n'a pas de complément d'objet, l'agent peut être construit directement<sup>19</sup> sans préposition:

Paul a fait / laissé payer Jean. Paul l'a fait / laissé payer.

Selon la *Grammaire fonctionnelle du français* les verbes factitifs sont présentés de la manière suivante:<sup>20</sup>

a. "Le verbe *faire* forme, avec un infinitif suivant, un syntème factitif, c'est-à-dire une unité syntaxique qui peut recevoir comme fonctions spécifiques, un objet et un datif. L'objet est, dans ce cas, ce qui serait l'objet du verbe correspondant à l'élément infinitif du syntème, le datif est ce qui serait son sujet. Soit le syntème (*il fait manger* dans *Elle lui fait manger sa bouillie*. Celui ou celle qui mange apparaît au datif. Ce qui est mangé a la fonction objet, comme dans l'énoncé non-factitif *Il mange sa bouillie*. Si toutefois, après le factitif, il n'est pas fait mention de ce qui serait l'objet non-factitif, ici *la bouillie*, celui ou celle qui mange prend la fonction objet: *Elle le fait manger*. Il en va de même s'il n'y a pas d'objet parce que le verbe est intransitif: *Il la fait partir* en face de *Elle part*."

Dans *Ça lui fait voir clair*, on a le datif *lui* pour *celui qui voit*, sans qu'il y ait d'objet. Tout se passe comme si on avait *Ça lui fait voir les choses clairement*.

Bien entendu, l'obligation morphologique de séparer le datif *me* et l'objet *te* dans *Un signe de toi m'aurait fait te suivre* n'affecte pas l'unité du syntème."

b. "On peut trouver, après le syntème factitif, une fonction agent au lieu du datif: *Il a fait dessiner les plans par un architecte* en face de *Il lui a fait dessiner les plans*. La chose est constante à la voix réfléchie: *Il se fait apprécier par ses supérieurs*."

*La grammaire d'aujourd'hui (Guide alphabétique de linguistique française)* rapproche le factitif de la voix<sup>21</sup> parce que "les constructions factitives présentent en effet le sujet comme exerçant sa volonté sur un autre sujet ainsi amené à effectuer le procès: *les professeurs font travailler leurs élèves*. Le verbe *faire* fonctionne comme auxiliaire de la construction factitive."

Il semble que la périphrase factitive, telle qu'elle est traitée dans les grammaires du français, pourrait être éclairée par une approche contrastive et qu'une confrontation des structures des deux langues française et croate ne pourrait que faciliter l'apprentissage grâce à une prise de conscience par les étudiants des différences de fonctionnement des deux langues.

Il serait également utile de dresser une liste des emplois les plus courants de la construction *faire* + l'infinitif et de ses équivalents en croate, ce que l'auteur se propose

<sup>19</sup> Cf. id., p. 244.

<sup>20</sup> A. Martinet, *Grammaire fonctionnelle du français*, p. 206.

<sup>21</sup> *La grammaire d'aujourd'hui, Guide alphabétique de linguistique française*, p. 268.

de faire. Bien sûr ce ne sera pas une liste exhaustive, mais elle permettra de dégager et de mesurer les difficultés que rencontrent les apprenants dont la langue maternelle doit recourir à d'autres moyens linguistiques pour rendre le même sens.

Comme il a été très difficile de recueillir des énoncés spontanés comportant *faire* + l'infinitif un des rares exemples est le suivant: *Il (le jeune guitariste) a essayé de faire rire les voyageurs.*, l'auteur de ces lignes a opté pour la solution suivante: faire traduire en croate des passages comportant la construction *faire* + l'infinitif et en français des phrases détachées incluant la difficulté dont il est question et où d'autres difficultés seront mêlées de façon à masquer la construction *faire* + l'infinitif. Ces exemples ont été classifiés d'après les moyens linguistiques mis en oeuvre pour transmettre le sens de la construction *faire* + l'infinitif en croate, car il semble que les difficultés auxquelles se heurtent nos étudiants reflètent les interférences de la langue maternelle.

Les rares exemples qui n'ont pas posé de problème sont les cas où:

1. la construction *faire* + l'infinitif correspond en croate à un seul verbe:

- J'ai fait tomber mon stylo par terre. (*ispustiti*)
- Tu me feras penser à mon rendez-vous? (*podsjetiti*)
- Le professeur a fait venir mes parents à l'école. (*pozvati*)
- Est-ce que tu sais faire marcher la vidéo? (*uključiti*)
- Cette histoire nous a fait rire aux larmes. (*nasrijati*)
- La dernière scène m'a fait pleurer. (*rasplakati*)
- Le gardien les a fait partir. (*otjerati*)
- Il m'a fait tomber. (*srušiti*)
- Fais voir ces photos. (*pokazati*)
- A qui feras-tu croire que tu dis la vérité? (*uvjeriti*)

2. l'équivalent croate de la construction *faire* + l'infinitif est le verbe *dati* suivi d'un infinitif:

- Sur le sol ils ont fait poser une moquette et sur les murs du papier peint.
- Nous avons fait repeindre notre appartement.
- Est-ce que tu as fait réparer les robinets de la salle de bain?
- Les rideaux étaient sales, je les ai fait nettoyer.
- C'était une très jolie photo. Il l'a fait agrandir et encadrer.
- Je t'enverrai les photos dès que je les aurai fait développer.
- Il s'est fait faire un costume sur mesure.

3. l'équivalent de *faire* est *natjerati*, *navesti*:

- Ma soeur est têtue, on ne la fera pas changer d'avis.
- Ah! non! Quelle horreur! Tu ne me feras pas manger ça!

La difficulté apparaît là où l'équivalent croate correspond à l'infinitif de la construction *faire* + l'infinitif:

- Je me fais couper les cheveux tous les mois. (*šišati se*)
- Il faut que tu te fasses soigner. (*liječiti se*)
- Mon grand-père n'a pas voulu se faire vacciner contre la grippe. (*cijepiti se*)

- Jacques s'est fait opérer de l'appendicite. (*operirati*)
  - Le médecin a dit à la malade: "Ces analyses sont nécessaires, revenez me voir quand vous les aurez fait faire." (*napraviti*)
  - La pollution a fait augmenter le nombre des maladies respiratoires. (*povećati*)
- Nos étudiants omettent volontiers le semi-auxiliaire *faire*: *ils se \*coupent les cheveux tous les mois, ils se \*vaccinent contre la grippe, ils \*opèrent les amygdales, l'appendicite...*

En croate, la même structure de surface *šišati se*, selon le sens qu'on lui accorde, peut être interprétée de deux manières: *šišati se* et *dati se šišati*, alors qu'en français les deux structures de surface: *se couper les cheveux, se faire couper les cheveux* et les deux structures profondes: *se couper les cheveux, se faire couper les cheveux* sont homologues. Ainsi le même verbe croate peut figurer dans:

Doktor X. je operirao slijepo crijevo

Moj nećak je operirao slijepo crijevo

bien que virtuellement il soit possible de dire:

Moj nećak si je dao operirati slijepo crijevo.

Pourtant cette dernière construction n'est pas usitée.

Parfois le français aussi peut se passer du semi-auxiliaire *faire*: *François construit une maison dans les environs de Genève*. Le verbe *construire* est employé ici implicitement<sup>22</sup> comme factitif parce que François recourt en fait à des maçons. Ou bien: *Le propriétaire a abattu une cloison*<sup>23</sup>, où le verbe *abattre* peut signifier que le propriétaire a abattu lui-même une cloison ou qu'il l'a fait abattre par des ouvriers.

Hormis la construction *faire* + l'infinitif, le français peut recourir à d'autres moyens:

- Tu iras à la teinturerie pour donner ta robe à nettoyer, ensuite tu passeras chez le photographe pour déposer ce film à développer.

Dans les exemples qui suivent la valeur causale met en valeur le sémantisme du verbe *faire*. L'équivalent croate est un complément prépositionnel introduit par la préposition *od* ou *zbog*.

- Le maire affirme que cette usine fera vivre un grand nombre de familles.
- Cette comédie m'a fait mourir de rire.
- Le poids lui faisait plier les genoux.
- La douleur le faisait gémir.
- La violence du choc avait fait s'évanouir Isabelle.

*Se faire* + l'infinitif peut exprimer le passif. Le croate recourt très souvent à l'actif pour rendre le même sens. Ces constructions prêtent facilement à confusion et nécessitent un guidage pédagogique.

- On peut se faire servir dans ce restaurant à n'importe quelle heure.

<sup>22</sup> M. Grevisse, *Le bon usage*, p. 1127.

<sup>23</sup> J. Dubois, R. Lagane, *La nouvelle grammaire du français*, p. 118.



- Un coup de fusil se fit entendre.
- Elle ne cherche pas à se faire remarquer.
- Il n'arrive pas à se faire entendre.
- Elle n'élève pas sa voix, toutefois elle se fait obéir.
- Ils se sont fait huer par le public.

D'une manière générale on pourrait approcher d'une conclusion et dire que le croate n'a pas de semi-auxiliaire *činiti* et que nos étudiants ont des difficultés à percevoir le verbe *faire* comme un verbe semi-auxiliaire qui a perdu son sens habituel. Les erreurs de type interférentiel fourmillent surtout là où une seule structure de surface de la langue croate correspond à deux structures de surface de la langue française: *Idem se šišati* peut signifier aussi bien *Je vais me couper les cheveux* que *Je vais me faire couper les cheveux*.

L'apprentissage pourrait être facilité par une approche contrastive qui confronterait les différences de fonctionnement de deux langues.

Le développement des jugements de grammaticalité et d'acceptabilité des énoncés produits ainsi que les autocorrections et les autoparaphrases se sont montrés également très utiles.

## BIBLIOGRAPHIE

- ARRIVÉ, Michel, GADET, Françoise, GALMICHE, Michel: *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion, Paris, 1986
- BESSE, Henri, PORQUIER, Rémy: *Grammaire et didactique des langues*, Crédif, Hatier/Didier, Paris, 1991
- BONNARD, Henri: *Code du français courant*, Magnard, Paris, 1985
- CHEVALIER, Jean-Claude, BLANCHE-BENVENISTE, Claire, ARRIVÉ, Michel, PEYTARD, Jean: *Grammaire Larousse du français contemporain*, Larousse, Paris, 1983
- Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, 1974
- Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Larousse, Paris, 1956
- DUBOIS, Jean, LAGANE, René: *La nouvelle grammaire du français*, Larousse, 1986
- GALISSON, Robert: *D'hier à aujourd'hui. La didactique générale des langues étrangères. Du structuralisme au fonctionnalisme*, *Didactique des langues étrangères*, Collection dirigée par Robert Galisson, CLE International, Paris, 1991
- GERMAIN, Claude: *Evolution de l'enseignement des langues: 5000 ans d'histoire*, *Didactique des langues étrangères*, Collection dirigée par Robert Galisson, CLE International, Paris, 1993
- GREVISSE, Maurice: *Le bon usage*, Grammaire française refondue par André Goosse, treizième édition revue, Editions Duculot, Paris - Louvain-la Neuve, 1993
- MARTINET, André: *Grammaire fonctionnelle du français*, Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français, 3<sup>e</sup> édition revue, Crédif, Didier, Paris, 1979

- MONNERIE, Anne: *Le français au présent*, Grammaire, Français langue étrangère, Alliance française, Didier/Hatier, Paris, 1987
- PIETRI, Etienne: "Quelques problèmes méthodologiques de l'analyse contrastive", *Problèmes théoriques et méthodologiques de l'analyse contrastive*, sous la responsabilité d'E. Pietri, Actes du colloque 29-30-31 Octobre 1986, CRELIC, Publications de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 1988
- TAGLIANTE, Christine: *L'évaluation*, Techniques de classe, CLE International, Paris, 1991
- WAGNER, R.L., PINCHON, J.: *Grammaire du français classique et moderne*; Hachette, Paris, 1962

### FAIRE + INFINITIV: KONTRASTIVNI PRISTUP

Jedna od poteškoća s kojom se susreću studenti francuskog jezika je svakako upotreba konstrukcije *faire* + infinitiv. Obzirom da ta konstrukcija ne postoji u hrvatskom jeziku, kontrastivni bi pristup ukazivao na razlike u funkcioniranju dvaju jezika. Članak nastoji obrazložiti poteškoće pri usvajanju ove konstrukcije i objasniti nastanak najčešćih pogrešaka strukturnom različitosti i interferencijama materinskog jezika.